

données sociodémographiques en bref

Juin 2006
Volume 10 - Numéro 3

CONDITIONS DE VIE

Une grande diversité régionale dans les noms de famille

par Louis Duchesne

La croyance populaire prête aux Québécois une grande concentration des noms de famille, mais ignore souvent l'importante variation régionale dans la distribution des noms. Cette croyance repose sur la distribution des noms dans certaines régions où l'homogénéité patronymique est effectivement exceptionnelle mais, dans l'ensemble du Québec, les résultats des mesures de concentration sont semblables ou inférieurs à ceux de nombreux pays. Nous présentons ici des données décrivant à la fois l'homogénéité régionale et l'hétérogénéité interrégionale, paradoxe dû au fait que ce ne sont pas les mêmes noms qui sont les plus importants dans les différentes régions.

Les données présentées ici proviennent d'une nouvelle étude (Duchesne, 2006) dans laquelle on trouvera des renseignements sur les sources utilisées et des présentations beaucoup plus longues sur différents aspects statistiques des noms de famille, notamment des comparaisons avec les noms des siècles passés, avec les noms de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis.

Au Québec, on compte 1,1 % de la population qui porte le nom de Tremblay. En faisant quelques comparaisons internationales, on se rend compte que cette fréquence n'a rien d'exceptionnel et qu'elle se rapproche de celle de Smith, premier nom aux États-Unis porté par 1,0 % de la population. En Espagne, 3,3 % de la population porte le nom de Garcia. Au Danemark, le premier nom, Jensen, est porté par pas moins de 7,7 % de la population, le deuxième, Nielsen, par 7,3 %, et les suivants sont aussi très fréquents. Il s'agit, dans ces cas, d'anciens patronymes. Ce qui est particulier au Québec, cependant, c'est que tous les Tremblay descendent d'un même ancêtre, venu de France en 1647.

Pour mesurer et comparer la concentration des noms, il est préférable d'utiliser comme indicateur le cumul des fréquences des 10 premiers noms. Au Québec, les 10 premiers noms rassemblent 6,2 % de la population, aux États-Unis, 5,6 %, en Espagne, 18,5 %, et au Danemark, 43,9 %,

mais moins de 2 % de la population en France où la richesse patronymique est très importante.

Homogénéité régionale

Qu'en est-il de la concentration des noms dans les régions? Nous avons calculé les fréquences cumulées des 10 premiers noms dans les 102 MRC du Québec selon la géographie de 2000. Dans l'île de Montréal, les 10 premiers noms ne rassemblent que 3 % de la population, et les banlieues nord et sud, Laval, Champlain et Roussillon, ne sont pas très loin avec 5 %. Dans la MRC de Charlevoix, par contre, près de la moitié (49 %) de la population se partage les 10 premiers noms et c'est aussi le cas aux Îles-de-la-Madeleine (45 %). Ce sont cependant des cas extrêmes, et les deux seules MRC dont le cumul dépasse 40 %. La carte montre que la concentration des noms est en général beaucoup plus importante dans le nord-est du Québec que dans les régions sud-ouest. Les MRC sises le long du Saguenay affichent de fortes concentrations, tout comme leurs voisins au sud du Saint-Laurent, de L'Islet aux Basques. Dans la Beauce, on voit de fortes concentrations, particulièrement dans la MRC de Robert-Cliche. En fait, dans 18 MRC, les 10 premiers noms rassemblent au moins le quart de la population. Dans 43 MRC, le cumul est inférieur à 10 %; ces MRC se situent surtout autour de Montréal, jusqu'à la frontière des États-Unis. Dans

Principaux premiers noms dans les MRC¹

Nom	Nombre de MRC	Nom	Nombre de MRC
Roy	19	Cyr	2
Tremblay	19	Gagnon	2
Côté	7	Gélinas	2
Gauthier	5	Labelle	2
Lévesque	4	Ouellet	2
Morin	4	Pelletier	2
		Poulin	2

1. Nombre de MRC dans lesquelles le nom arrive au premier rang.

Source: Institut de la statistique du Québec.

Noms ayant les principales implantations régionales¹

Nom	Nombre de MRC	Nom	Nombre de MRC
Gagnon	59	Ouellet	16
Roy	51	Pelletier	16
Côté	50	Lavoie	14
Tremblay	45	Leblanc	14
Gauthier	36	Lévesque	14
Morin	32	Dubé	11
Bouchard	23	Desjardins	10
Bélanger	20	Simard	10
Fortin	18	Girard	9
Gagné	18	Paquette	9
Bergeron	17		

1. Nombre de fois où les noms sont parmi les 10 premiers dans les MRC.

Source: Institut de la statistique du Québec.

Table des matières

Une grande diversité régionale dans les noms de famille 1

Le risque de pauvreté au Québec selon les indicateurs monétaires de Laeken 4

Les 50-64 ans : entre travail et retraite 6

Les 10 noms de famille les plus fréquents de quelques MRC

Rang	Le Rocher-Percé		La Côte-de-Gaspé		Charlevoix-Est		Nicolet-Yamaska		Communauté-Urbaine-de-Montréal		Beauharnois-Salaberry	
	Nom	%	Nom	%	Nom	%	Nom	%	Nom	%	Nom	%
1	Cyr	3,7	Fournier	3,1	Tremblay	10,4	Courchesne	1,8	Tremblay	0,43	Leduc	2,0
2	Langlois	3,2	Côté	3,0	Lavoie	5,1	Côté	1,7	Nguyen	0,36	Lefebvre	1,0
3	Duguay	2,4	Cloutier	1,9	Girard	4,1	Bergeron	1,5	Gagnon	0,35	Lalonde	0,9
4	Méthot	2,0	Denis	1,7	Dufour	3,6	Lemire	1,4	Roy	0,35	Daoust	0,9
5	Blais	1,9	Minville	1,6	Savard	3,0	Houle	1,4	Patel	0,33	Poirier	0,8
6	Leblanc	1,7	Boulay	1,6	Harvey	2,8	Jutras	1,4	Côté	0,29	Laberge	0,8
7	Huard	1,7	Cotton	1,5	Bouchard	2,5	Leblanc	1,2	Gauthier	0,28	Roy	0,8
8	Roussy	1,4	Dupuis	1,4	Simard	2,5	Allard	0,9	Bouchard	0,23	Primeau	0,7
9	Lelièvre	1,4	Dufresne	1,4	Bergeron	2,2	Proulx	0,9	Morin	0,23	Sauvé	0,6
10	Grenier	1,4	Fortin	1,4	Lapointe	1,9	Duval	0,9	Leblanc	0,22	Leblanc	0,6

Source : Institut de la statistique du Québec.

les communautés urbaines de Québec et de l'Outaouais, les cumuls sont de 9 % et de 6 % respectivement.

Implantation régionale

Il n'y a pas moins de 43 noms différents qui occupent le premier rang dans les 102 MRC. Roy et Tremblay sont premiers dans 19 MRC chacun, Côté dans 7 MRC, Gauthier dans 5 MRC, et Lévesque et Morin dans 4 MRC. Il y a sept noms qui arrivent en tête dans deux MRC et pas moins de 30 noms qui occupent le premier rang une seule fois. Donc, déjà au premier rang, on observe une assez grande diversité de noms.

En comptant les noms qui se trouvent au moins une fois parmi les 10 premiers dans une MRC, on obtient 316 noms différents. Ce calcul permet de regarder l'implantation régionale des principaux noms. Gagnon est le seul nom qui soit dans les 10 premiers de plus de la moitié des MRC; on peut suggérer que c'est le nom populaire le plus largement réparti géographiquement. Roy, Côté et Tremblay suivent avec la moitié ou un peu moins de la moitié des MRC. Notons que Tremblay, le premier nom au Québec, ne figure sur la liste des 10 premiers noms que dans 45 des 102 MRC. En fait, il n'y a que 19 noms qui se trouvent au moins 10 fois sur la liste des 10 premiers, ce qui laisse beaucoup de place aux variations régionales. Le grand nombre de noms qui arrivent au premier rang et la faible implantation régionale montrent qu'il existe une grande diversité entre les régions dans la distribution des noms en même temps qu'une forte concentration des noms dans les régions.

Hétérogénéité interrégionale

Pour donner un aperçu de la grande variation régionale dans la distribution et

la fréquence des noms de famille, nous donnons en exemple les 10 premiers noms dans six MRC réparties de l'est à l'ouest. Des 60 noms retenus, on n'en obtient pas moins de 51 différents, et c'est Leblanc qui apparaît le plus souvent, soit dans quatre des six MRC retenues.

Les deux MRC voisines de la Gaspésie peuvent presque passer pour des étrangères tant leurs noms diffèrent; parmi les 50 premiers noms de chacune de ces deux MRC, on n'en compte que quatre en commun. C'est la région de Charlevoix qui est à la source de la réputation de la grande fréquence des Tremblay et on en compte 10 % dans la MRC de Charlevoix-Est qui affiche aussi une grande concentration des noms avec un cumul de 38 % obtenu avec les 10 premiers noms. Tremblay est donné à plus de 1 % de la population dans le quart des MRC, mais il n'en reste pas moins que, dans certaines régions, sa fréquence est assez faible, et on trouve des taux de 0,1 % et de 0,2 % dans les MRC du sud de la Beauce, par exemple. On trouve 2 noms communs parmi les 10 premiers noms de Nicolet-Yamaska et de la Communauté-Urbaine-de-Montréal, soit Côté et Leblanc, mais à des fréquences bien différentes. C'est à Montréal que la concentration des noms est la plus faible et les 10 premiers réunissent 3 % de la population. On voit apparaître aux 2^e et 5^e rangs les noms Nguyen et Patel avec des fréquences de 0,4 % et de 0,3 %. La présence de ces noms s'explique par la concentration à Montréal de la population née à l'étranger et, surtout, par la grande concentration des noms observée dans certains pays, comme le Viet Nam et certaines régions de l'Inde. Dans Beauharnois-Salaberry, on trouve aux premiers rangs des noms qui sont à peu près absents dans l'est du Québec.

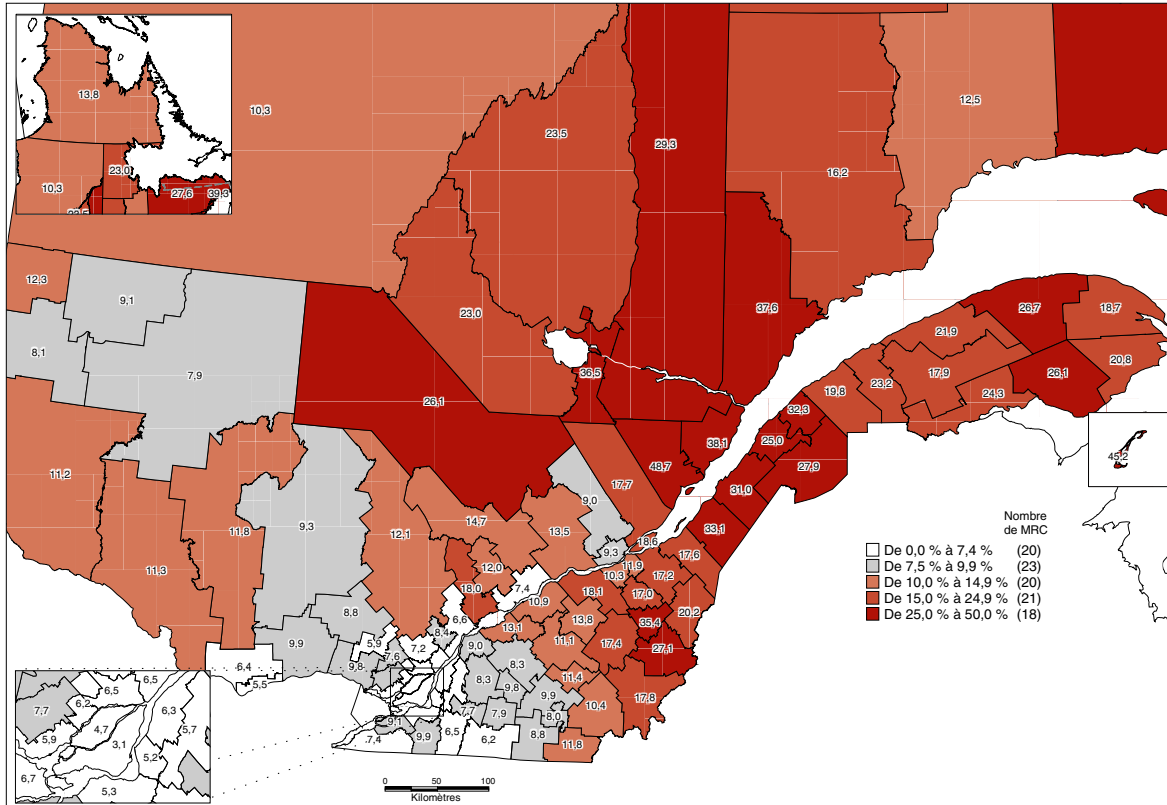
Il est fort intéressant de regarder la fréquence d'un nom dans les différentes régions du Québec sur des cartes géographiques. Nous présentons ici un exemple avec le nom Charbonneau, retenu parce que ses débuts sont bien documentés (Charbonneau, 1997). Les descendants d'Olivier Charbonneau, arrivé au Canada en 1659, se sont surtout établis à l'île Jésus, soit Laval, et on voit que les 11 MRC où il y a le plus de Charbonneau sont au nord et à l'ouest de Laval. Ce qui est cependant remarquable, c'est la rareté de ce nom dans la moitié des MRC où il affiche une proportion de 0,0 % (inférieure à 0,050 %) et, en particulier, dans toutes les MRC au sud du fleuve, à l'est du lac Saint-Pierre. Charbonneau (1997) rappelle qu'il y a deux principaux arbres généalogiques au Québec, l'oriental (Québec) et l'occidental (Montréal), et que le nom Charbonneau se range nettement dans l'arbre occidental. On peut penser que les premiers noms observés dans Beauharnois-Salaberry, à l'ouest de Montréal, Leduc, Lefebvre, Lalonde et Daoust, font aussi partie de l'arbre occidental puisque ces noms sont nettement concentrés au sud-ouest du Québec.

Références

CHARBONNEAU, Hubert (1997). « Croissez et multipliez-vous ». Les écarts familiaux au Québec ancien », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 48, n° 1, p. 49-59 et vol. 48, n° 2, p. 149-159.

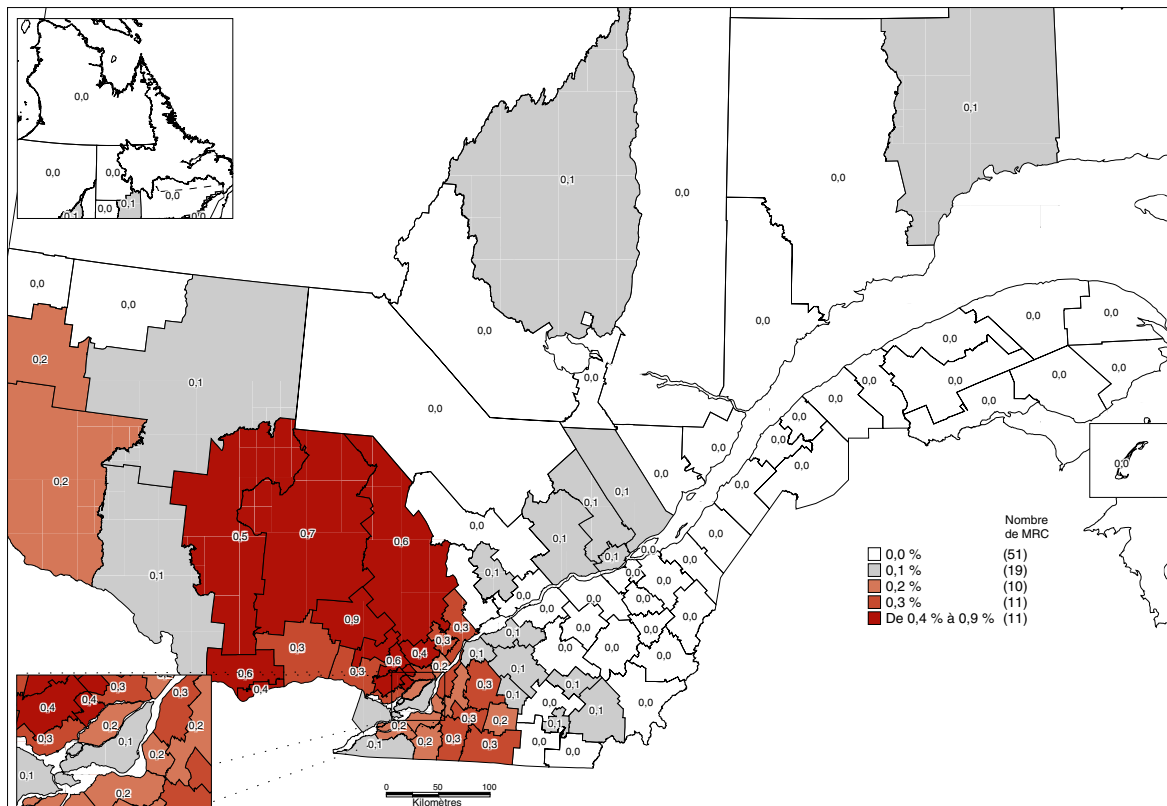
DUCHESNE, Louis (2006). *Les noms de famille au Québec. Aspects statistiques et distribution spatiale*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 169 p.

Fréquence cumulée des 10 premiers noms par MRC



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Proportion de la population dont le nom est Charbonneau par MRC



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Le risque de pauvreté au Québec selon les indicateurs monétaires de Laeken

par Sylvie Jean

En décembre 2001, au Conseil européen de Laeken, en Belgique, les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne ont approuvé un premier ensemble d'indicateurs statistiques communs sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces indicateurs couvrent quatre dimensions importantes de l'inclusion sociale : la pauvreté financière, l'emploi, la santé et l'éducation. Le présent article expose des résultats basés sur les indicateurs monétaires de Laeken et calculés pour le Québec.

Le principal indicateur retenu à Laeken afin d'étudier le bas de la distribution des revenus est le taux de risque de pauvreté. C'est un indicateur relatif de la pauvreté qui correspond au pourcentage des personnes dont le revenu équivalent est inférieur à 60 % du revenu équivalent médian national. On parle de risque de pauvreté pour indiquer que le choix du seuil est arbitraire et que le fait d'avoir un revenu inférieur au seuil n'est pas une condition nécessaire et suffisante pour être en situation de pauvreté (Guio, 2004).

On entend par « revenu équivalent » le revenu disponible du ménage divisé par une échelle d'équivalence. Cette échelle attribue un poids de 1 au premier adulte, de 0,5 aux autres personnes de 14 ans et plus et de 0,3 aux personnes de moins de 14 ans. Cela signifie que le revenu d'un couple avec deux jeunes enfants est divisé par 2,1 (1 + 0,5 + 0,3 + 0,3) pour être comparé au revenu d'une personne seule. En 2003, le seuil de risque de pauvreté calculé avec le revenu médian québécois est de 14 126 \$.

Un risque moins élevé chez les aînés...

En 2003, le taux de risque de pauvreté, qui s'élève à 16 % pour l'ensemble des Québécois, n'est que de 10 % chez les 65 ans et plus. Les personnes âgées sont donc moins à risque de se trouver en si-

tuation de pauvreté que celles de moins de 65 ans, et c'est surtout vrai pour les hommes dont le taux se situe à 7 % comparativement à 12 % chez les femmes.

Les mesures d'assistance aux personnes âgées gérées par le gouvernement fédéral permettent de lutter contre la pauvreté, en particulier le Supplément de revenu garanti, l'un des piliers du filet de sécurité au Canada pour les personnes âgées, puisqu'il est destiné aux personnes de 65 ans et plus dont le revenu autre que la pension de la Sécurité de la vieillesse est limité ou inexistant. Malgré tout, le taux de pauvreté des personnes âgées vivant seules (21 %) est plus du double de celui de l'ensemble des personnes âgées. Par ailleurs, chez les ménages composés de deux adultes dont au moins l'un des deux est âgé de 65 ans et plus, le taux n'est que de 6 %.

... mais supérieur chez les enfants et les jeunes

Avec un taux de risque de pauvreté de 18 %, la situation des enfants de moins de 16 ans est moins bonne que celle de l'ensemble de la population. Quant à celle des jeunes de 16 à 24 ans, elle est encore pire avec un taux de 22 %. Il ne faut pas oublier qu'on attribue à chaque personne du ménage le revenu disponible de tous les membres du ménage, divisé par l'échelle d'équivalence. La situation des

enfants et des jeunes s'explique en partie par des taux de pauvreté relativement élevés chez les familles monoparentales (36 %) et chez les couples ayant trois enfants et plus (21 %).

Le travail, facteur de réduction de la pauvreté

Le taux de risque de pauvreté varie considérablement selon le statut d'activité le plus fréquent¹. Il est près de trois fois

Taux de risque de pauvreté selon le type de ménages, Québec, 2003

	%
Personnes vivant dans un ménage sans enfants à charge	16
Ménages de une personne	28
Hommes	29
Femmes	27
Une personne de moins de 65 ans	30
Une personne de 65 ans et plus	21
Ménages de deux personnes	13
Deux adultes de moins de 65 ans	16
Deux adultes dont au moins un de 65 ans et plus	6
Autres ménages	10
Personnes vivant dans un ménage avec enfants à charge	16
Familles monoparentales (au moins un enfant)	36
Deux adultes avec un enfant	7
Deux adultes avec deux enfants	12
Deux adultes avec trois enfants et plus	21
Autres ménages	15

Taux de risque de pauvreté selon le statut d'activité¹ le plus fréquent, Québec, 2003

	Hommes Femmes Total		
	%		
Personnes ayant un emploi	9	9	9
Salariés	6	7	6
Travailleurs autonomes	26	21	24
Personnes n'ayant pas d'emploi	26	25	26
Chômeurs	53	46	51
Retraités	11	13	12
Autres inactifs	38	35	36
Total	14	16	15

1. Exclut les personnes de moins de 16 ans et celles dont l'activité principale n'a pu être déterminée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'Allocation au conjoint (ALC) constituent des mesures d'assistance visant à procurer une somme de base aux personnes âgées. En 2003, les sommes maximales versées en vertu de ces programmes sont : 5 498 \$ en ce qui a trait à la SV; 6 534 \$ pour une personne seule et 4 256 \$ par personne lorsque les deux membres du couple sont pensionnés au titre du SRG; 9 753 \$ pour le conjoint d'un pensionné et 10 768 \$ pour un conjoint survivant pour ce qui est de l'ALC. L'Allocation au conjoint est offerte aux personnes âgées de 60 à 64 ans à faible revenu, veufs ou veuves, ou dont le conjoint a 65 ans ou plus et reçoit une pension de la SV ainsi que le SRG.

1 Le statut d'activité le plus fréquent est calculé en fonction du statut d'activité mensuel et c'est celui qui a été applicable à plus de la moitié des mois de l'année de référence d'une personne.

supérieur chez les personnes n'ayant pas d'emploi par rapport à celles qui en ont un. Parmi les personnes ayant un emploi, les travailleurs autonomes sont quatre fois plus à risque que les salariés. Quant aux personnes sans emploi, si les retraités sont moins pauvres que la moyenne, plus de un chômeur sur deux fait face à un risque de pauvreté et plus de un tiers des autres inactifs sont dans ce cas.

La situation des ménages face au travail est évaluée en divisant le nombre de mois travaillés de tous les membres du ménage qui sont d'âge actif par le nombre de mois pour lesquels ils ont donné de l'information sur leur statut d'activité. Pour être d'âge actif, une personne doit avoir entre 16 et 64 ans et ne pas être un enfant à charge. Les jeunes de 16 à 24 ans sont considérés comme à charge, s'ils vivent avec au moins l'un de leurs parents et sont inactifs. Les ménages composés uniquement d'étudiants sont exclus.

Les personnes vivant dans un ménage dont l'intensité de travail est nulle (IT = 0) font face à un risque de pauvreté beaucoup plus élevé que l'ensemble de la population. S'il y a des enfants à charge dans le ménage, le risque est près de cinq fois supérieur, alors que, s'il n'y en a pas, le risque est de 2,6 fois plus élevé.

Bien que l'emploi soit un moyen efficace de se protéger contre le risque de pauvreté, il n'est pas toujours suffisant. Les travailleurs autonomes sont plus à risque, tout comme les chômeurs ou les ménages avec enfants à charge dont le ou les parents ne travaillent pas toute l'année.

L'incidence des transferts sociaux

Les transferts sociaux jouent un rôle primordial dans la lutte à la pauvreté; les taux de risque de pauvreté seraient plus de deux fois supérieurs s'il n'y en avait aucun. Chez les 65 ans et plus, la différence est encore plus marquée: le risque serait sept fois plus grand. Par contre, si l'on considère les pensions de vieillesse comme du revenu primaire et non comme des transferts sociaux, le taux de risque de pauvreté diminue de près de 30 % dans l'ensemble de la population.

Les transferts sociaux pris en compte ici sont les prestations fiscales pour enfants, les crédits pour TPS/TVQ, les crédits d'impôt provincial, l'assistance sociale, l'assurance-emploi et les indemnités pour accidents du travail d'une part, et les prestations du Régime de rentes du Québec/Régime de pensions du Canada et du programme de la Sécurité de la vieillesse/Supplément de revenu garanti/Allocation au conjoint d'autre part; ces derniers constituent les pensions de vieillesse.

L'aide financière de dernier recours octroyée conformément au Programme d'assistance-emploi, appelée aussi « aide sociale », est accordée aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent. On distingue trois grandes catégories de prestataires : les personnes sans contraintes et les personnes avec contraintes temporaires, dites aptes au travail, ainsi que les personnes avec contraintes sévères à l'emploi. Les personnes avec contraintes temporaires sont principalement des familles avec enfants en bas âge ou handicapés, le plus souvent en situation de monoparentalité, des personnes de 55 ans et plus, ou des personnes ayant des incapacités de nature passagère. Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi sont affectées par des problèmes physiques ou mentaux sévères qui, dans de nombreux cas, se sont manifestés tôt dans leur vie (Levesque et Lanctôt, 2001 : 355).

En 2003, la prestation pour un adulte est de 6 544 \$ s'il n'a pas de contrainte à l'emploi, de 7 876 \$ s'il a une contrainte temporaire et de 9 460 \$ si la contrainte est sévère. S'il s'agit d'un couple, les sommes sont de 10 028 \$, de 12 320 \$ et de 14 048 \$ respectivement, quand les deux adultes vivent une même situation et, si elle diffère, les sommes sont ajustées. Cette prestation de base ne tient compte que des besoins des adultes, car ceux des enfants mineurs sont généralement couverts par le Soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec et par la Prestation fiscale canadienne pour enfants du gouvernement fédéral. La proportion de la population de moins de 65 ans prestataire de l'aide sociale est de 8,4 % en 2003.

Références

DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (2005). *Le livre sur les statistiques du RPC et de la SV 2005*, 130 p., [En ligne] : www.dsc.gc.ca/fr/psr/statistiques/statsprinc.shtml.

GUIO, Anne-Catherine (2004). *La pauvreté monétaire en Belgique, en Flandre et en Wallonie*, « Cahiers de l'IWEPS », n° 0401, février, 36 p., [En ligne] : <http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/DP200401345.pdf>.

LEVESQUE, Mireille, et Pierre Lanctôt (2001). « L'aide sociale », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Portrait social du Québec, Données et analyses, édition 2001*, Québec, chap. 15, p. 339-360, [En ligne] : http://stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/port_soc2001-15.pdf.

Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage, Québec, 2003

	%
Personnes vivant dans un ménage sans enfants à charge	
IT = 0	41
0 < IT <	16
IT = 1	8
Personnes vivant dans un ménage avec enfants à charge	
IT = 0	78
0 < IT < 0,5	53
0,5 < = IT < 1	19
IT = 1	6

Taux de risque de pauvreté avant et après transferts, selon l'âge et le sexe, Québec, 2003

	Avant transferts	Avant transferts avec pensions de vieillesse	Après transferts
	%		
Hommes	34	25	16
Femmes	36	25	16
Moins de 16 ans	33	33	18
16 ans et plus	35	24	16
Hommes	33	23	15
Femmes	37	24	16
16-64 ans	28	25	17
Hommes	28	25	16
Femmes	29	25	17
65 ans et plus	72	15	10
Hommes	70	12	7
Femmes	74	18	12
Total	35	25	16

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les 50-64 ans : entre travail et retraite

par Hervé Gauthier et Suzanne Asselin

L'incidence pour la collectivité d'un âge de la retraite plus ou moins tardif est un objet de débat dans les sociétés industrialisées. La perspective de tensions sur le marché du travail lorsque les générations nombreuses arriveront aux âges de la retraite et la hausse prévisible des charges sociales en raison du vieillissement démographique sont devenues des sujets d'inquiétude dans plusieurs milieux. Certains suggèrent d'accroître la participation au marché du travail des personnes de 50 ans et plus comme moyen de soulager les problèmes attribués au vieillissement démographique. L'OCDE en a fait l'un de ses thèmes favoris depuis quelques années. Où se situe le Québec parmi les provinces canadiennes et les pays industrialisés en ce qui concerne l'activité chez les 55-64 ans? Tel est l'objet du présent article.

Comme on le constate à la figure, l'évolution de la participation au marché du travail au Québec quant à l'âge de départ à la retraite est marquée par trois phénomènes principaux. On note d'abord une forte hausse de la participation des femmes au marché du travail. Chez les femmes de 50-54 ans et de 55-59 ans, cette hausse est presque continue entre 1976 et 2005. Dans le groupe des 60-64 ans, la hausse est récente. Ensuite, sur toute la période, une certaine stabilité de l'activité des hommes chez les 50-54 ans fait contraste avec la forte baisse dans le groupe des 60-64 ans et, à un moindre degré, chez les 55-59 ans. Enfin, au cours des années récentes, il y a revirement de tendance chez les hommes de 55-64 ans. Sans annuler la baisse antérieure, la hausse est appréciable.

Grande diversité entre les provinces canadiennes

Chez les 55-64 ans, malgré un système de retraite qui présente de nombreux points communs, les comportements à la fin de

la vie active varient beaucoup d'un bout à l'autre du Canada. La diversité des taux d'activité entre les provinces canadiennes est plus forte aux âges de départ à la retraite que dans le groupe des 50-54 ans. Le Québec est très près de la moyenne canadienne dans ce dernier groupe, chez les hommes comme chez les femmes.

Les hommes : une remontée récente inférieure à la moyenne canadienne

Chez les 55-59 ans, la baisse de l'activité s'est opérée sur environ 15 ans. Par la suite, on observe un redressement sur une période de huit ans en moyenne partout au Canada. C'est dans les provinces de l'Ouest que l'inversion de la tendance a commencé à se produire (entre 1994 et 1997). Au Québec et dans les provinces de l'Est, le changement débute plus tard (en 1998-1999). Au Québec, comme dans six autres provinces, les gains réalisés de 1998 à 2005 n'égalent pas la moitié de la baisse observée entre 1976 et 1996. Au Québec, le redressement récent est inférieur à la moyenne canadienne.

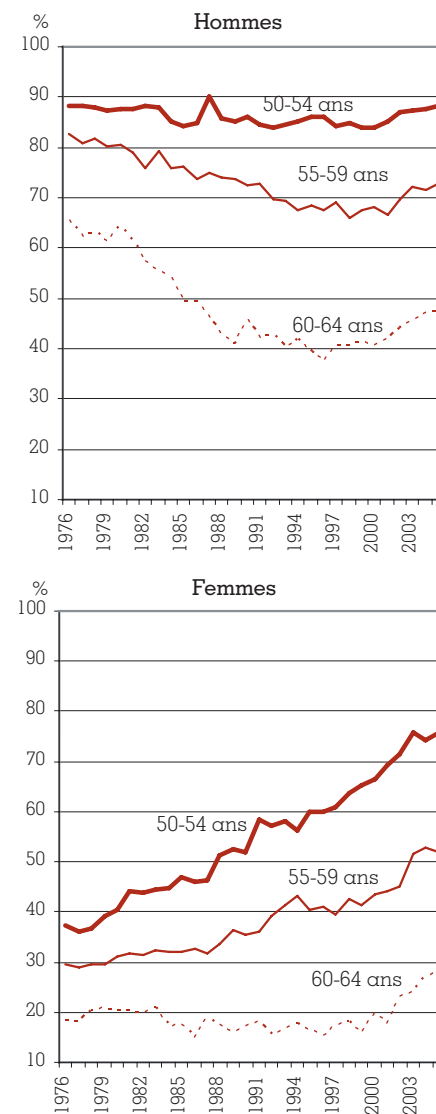
Taux d'activité des hommes et des femmes de 50-64 ans en ordre décroissant, Canada et provinces, 2005

Hommes						Femmes					
50-54 ans		55-59 ans		60-64 ans		50-54 ans		55-59 ans		60-64 ans	
	%		%		%		%		%		%
MA	91,3	AL	84,4	AL	66,1	SA	83,4	AL	71,5	AL	45,3
SA	90,9	MA	80,5	ÎPÉ	60,6	ÎPÉ	82,4	SA	70,4	SA	41,3
AL	89,9	SA	79,3	SA	59,4	MA	82,3	ÎPÉ	68,1	ÎPÉ	40,0
ÎPÉ	88,9	ON	77,6	MA	56,7	AL	81,1	MA	67,6	MA	39,4
ON	88,3	CB	77,5	ON	56,7	CB	77,2	CB	62,7	ON	39,4
QC	88,2	ÎPÉ	77,1	CB	55,9	ON	77,1	ON	62,5	CAN	35,0
CAN	88,0	CAN	76,2	CAN	53,9	CAN	77,1	CAN	60,4	CB	32,8
CB	86,2	QC	72,7	QC	47,4	QC	75,9	NB	57,1	QC	28,1
NÉ	86,2	NÉ	70,3	NÉ	45,1	NB	74,5	NÉ	54,1	NÉ	27,1
NB	85,8	NB	67,2	NB	42,6	NÉ	72,6	QC	51,8	NB	26,3
TNL	77,9	TNL	60,0	TNL	39,0	TNL	64,1	TNL	50,3	TNL	21,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chez les 60-64 ans, dans la majorité des provinces, le plus bas taux d'activité chez les hommes est atteint en 1995-1996 (quatre provinces et le Canada font l'objet de la prochaine figure). La baisse de l'activité jusqu'en 1996 est plus forte chez les 60-64 ans que chez les 55-59 ans. Le Québec subit un recul notable de 28 points, l'Ontario absorbe une baisse de 25 points, soit un repli plus grand que celui de la moyenne canadienne (23 points). Non seulement le Québec affiche-t-il l'une des plus fortes réductions au Canada, mais la reprise récente s'avère également inférieure à la moyenne nationale (6,9 points de pourcentage comparativement à 8,2).

Taux d'activité selon l'âge et le sexe, 50-64 ans, Québec, 1976-2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les femmes : malgré la hausse, un écart toujours important avec la moyenne canadienne

Contrairement aux hommes, les femmes de 55-59 ans n'ont cessé d'augmenter leur participation au marché du travail. Dans presque toutes les provinces, elles ont obtenu un accroissement plus important du taux au cours de la période 1997-2005 que durant la précédente (1976-1996). Le Québec a devancé l'Ontario pendant toute la période couverte (+ 22,4 points de pourcentage par rapport à + 18,2). Par contre, même si les Québécoises ont suivi la tendance haussière canadienne, il demeure qu'elles ont les taux d'activité parmi les plus bas au Canada. En 2005, le taux est de 51,8 % comparativement à 71,5 % chez les Albertaines et à 62,5 % chez les Ontariennes.

Chez les femmes de 60-64 ans, la participation au marché du travail est assez stable pendant la période 1976-1996. Par contre, la période subséquente (1997-2005) montre partout au Canada une forte augmentation des taux. La hausse la plus prononcée provient des Albertaines (+ 16,5 points), tandis que les Québécoises et les Canadiennes récoltent 10,8 points. Toutefois, l'écart entre le Québec et le Canada demeure élevé, à 6,9 points.

On peut s'attendre à ce que les générations de Québécoises qui atteindront la cinquantaine au cours des prochaines années aient un taux d'activité plus proche de celui des Canadiennes que ce n'était le cas des générations antérieures. En effet, l'évolution du taux de participa-

tion au marché du travail chez les 30-49 ans, entre 1976 et 2005, révèle que, dans chacun des groupes d'âge quinquennaux, les Québécoises ont maintenant rattrapé ou même dépassé les Canadiennes.

Des écarts très importants entre pays en 2004

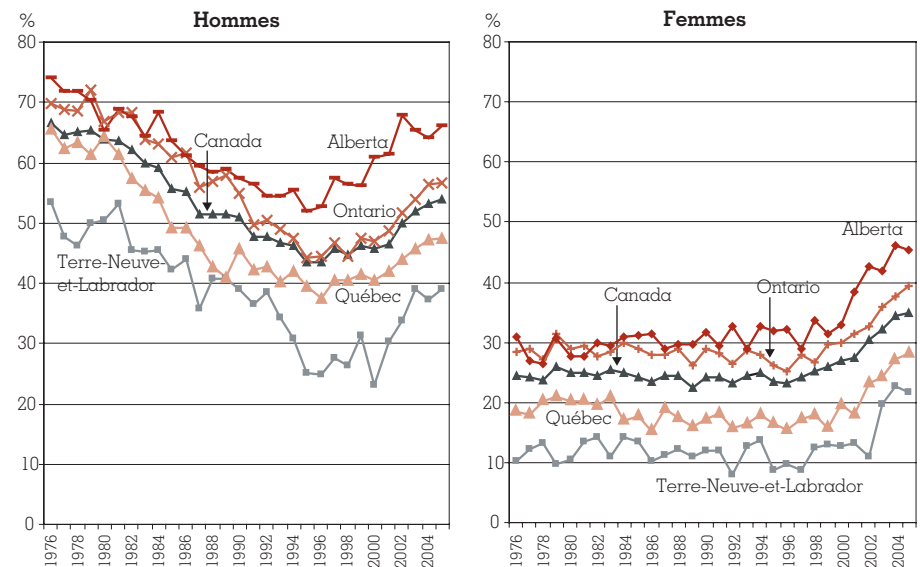
Le tableau ci-dessous fait état de la participation au marché du travail en 2004 (en 2003 aux Pays-Bas) dans les trois groupes quinquennaux de 50 à 64 ans.

Chez les hommes, les écarts entre pays sont plus marqués chez les 60-64 ans que chez les deux autres groupes d'âge. Au Japon et en Nouvelle-Zélande, les

hommes de 60-64 ans ont un taux exceptionnel de près de 70 %. À l'opposé, dans certains pays, les hommes de cet âge sont presque absents du marché du travail : la Belgique et la France sont les champions à cet égard, car leur taux est inférieur à 20 %. Chez les femmes, en 2004, les écarts sont aussi très importants d'un pays à l'autre, mais les taux d'activité sont inférieurs à ceux des hommes.

Chez les hommes et chez les femmes, le Québec et le Canada ont des taux intermédiaires dans les trois groupes d'âge, le Québec occupant une position inférieure à celle du Canada.

Taux d'activité des hommes et des femmes de 60-64 ans, diverses provinces canadiennes, 1976-2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Taux d'activité par âge et par sexe en ordre décroissant, Québec et certains pays industrialisés, 2004¹

Hommes				Femmes							
50-54 ans	%	55-59 ans	%	60-64 ans	%	50-54 ans	%	55-59 ans	%	60-64 ans	%
Japon	95,7	Japon	93,2	Japon	70,7	Allemagne	86,5	Suède	79,7	Suède	58,4
Allemagne	91,0	Danemark	89,8	N.-Zélande	68,9	Finlande	86,2	Danemark	77,7	Norvège	52,7
France	90,8	N.-Zélande	85,4	Suède	65,9	Suède	84,8	Finlande	72,5	N.-Zélande	46,3
Pays-Bas	89,9	Suède	84,3	Norvège	64,3	Danemark	83,0	Norvège	70,9	États-Unis	45,4
N.-Zélande	89,4	Norvège	81,7	États-Unis	57,0	Norvège	81,0	N.-Zélande	70,3	Japon	39,7
Danemark	88,8	Allemagne	77,9	Roy.-Uni	55,7	N.-Zélande	79,7	États-Unis	65,0	Canada	34,3
Canada	88,5	États-Unis	77,6	Canada	53,2	Canada	77,3	Roy.-Uni	62,5	Danemark	30,5
Espagne	88,2	Roy.-Uni	77,5	Danemark	52,4	France	77,0	Canada	59,9	Roy.-Uni	30,1
Norvège	88,2	Pays-Bas	76,8	Australie	51,0	Roy.-Uni	76,0	Japon	59,6	Australie	29,9
Suède	88,0	Canada	75,6	Espagne	47,9	États-Unis	74,5	France	56,2	France	28,4
Québec	87,5	Espagne	75,0	Québec	47,1	Québec	74,2	Allemagne	54,7	Québec	27,2
Roy.-Uni	86,3	Australie	74,6	Allemagne	35,5	Australie	70,6	Australie	53,0	Espagne	19,4
Italie	85,5	Québec	71,6	Finlande	32,8	Japon	68,4	Québec	52,9	Allemagne	16,8
États-Unis	85,4	Finlande	70,1	Pays-Bas	31,9	Pays-Bas	64,5	Pays-Bas	44,3	France	16,2
Australie	84,7	France	67,7	Italie	30,4	Belgique	55,8	Espagne	33,9	Pays-Bas	15,4
Finlande	83,5	Belgique	57,0	Belgique	19,6	Italie	50,7	Belgique	32,6	Italie	9,5
Belgique	80,0	Italie	56,3	France	19,0	Espagne	49,8	Italie	30,7	Belgique	7,9

1. Sauf Pays-Bas : 2003.

Sources : OCDE, Base de données sur la population active, mise à jour le 15 juillet 2005. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Anne-Marie Guillemard (2006) explique les importants écarts observés chez les hommes des pays industrialisés par la politique publique d'intégration à l'emploi des personnes âgées et par le régime de protection sociale, qui influencent les décisions de prise de retraite. Ainsi, la Belgique et la France marginalisent les personnes d'un certain âge par rapport au travail tout en accordant de généreuses prestations de retraite.

Dans les dernières années, un renversement de tendance presque généralisé chez les hommes

La participation des hommes au marché du travail a fortement diminué à la fin de la période de vie active dans la plupart des pays industrialisés au cours des dernières décennies. Pourtant, dans les années récentes, la tendance s'est inversée dans de nombreux pays. Sans que les taux reviennent à leur niveau antérieur, les hausses ont souvent été significatives. Parmi les 16 pays apparaissant au tableau, 11 pays ont connu une hausse du taux de l'activité chez les hommes de 55-59 ans et 13 pays chez les 60-64 ans. Plus de la moitié des pays ont enregistré une hausse dans les deux groupes d'âge. Le Québec et le Canada se trouvent parmi les pays ayant connu une forte hausse dans les deux groupes d'âge.

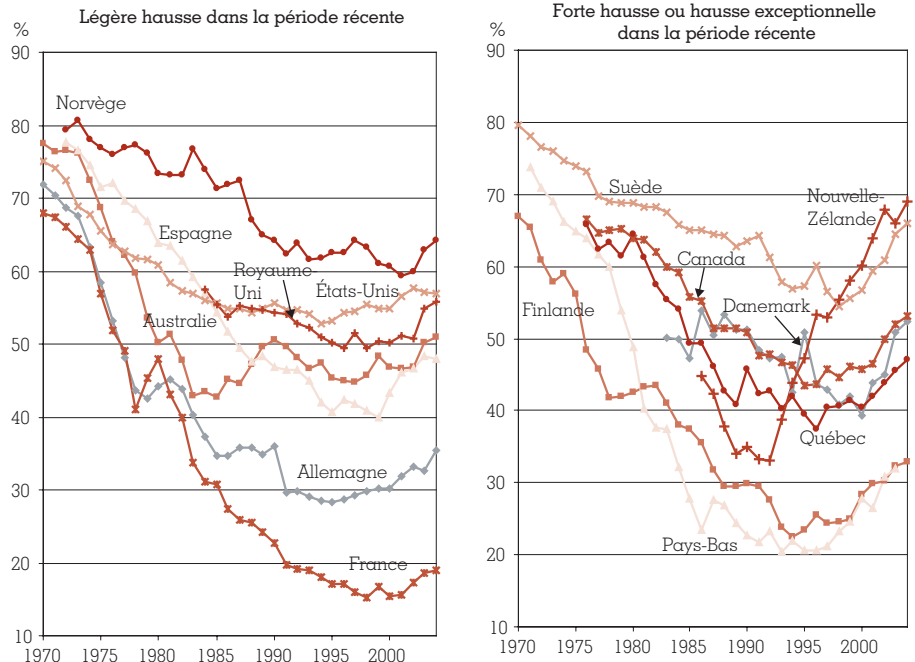
La figure ci-contre illustre l'évolution du taux d'activité des hommes de 60-64 ans au cours de la période 1970-2004, dans les 13 pays ayant connu une hausse légère (de 2 à 9 points), forte (de 10 à 12 points) ou exceptionnelle (36 points).

Une embellie économique (OCDE, 2002), souvent accompagnée de réformes des régimes de pension (OCDE, 2006), est proposée comme facteur de cet important renversement de tendance. La hausse du taux semble indépendante du niveau de l'activité. Ainsi, chez les 60-64 ans, certains pays où l'activité est très faible (l'Italie et la Belgique) n'ont pas connu de hausse. De son côté, la Suède a vu son taux, déjà élevé à cet âge, progresser de plus de 10 points. Plusieurs pays ont adopté des mesures visant à retarder l'âge de la retraite. Parmi ces pays, la Nouvelle-Zélande, qui a relevé l'âge officiel de départ à la retraite de 60 à 65 ans entre 1992 et 2001 (OCDE, 2006: 95), a connu une augmentation exceptionnelle du taux à cet âge. Toutefois, la hausse

ne semble pas toujours liée aux mesures politiques, car le Canada et le Québec ont obtenu de bons résultats sans avoir adopté de mesures particulières.

En somme, la participation des hommes au marché du travail à la fin de la vie active a connu successivement deux mouvements inverses dans la plupart des pays à l'étude, malgré la grande diversité de ces pays à plusieurs égards (régime de retraite, protection sociale, politique relative au marché du travail, structure économique et taux de croissance économique). L'évolution au Québec et au Canada s'est inscrite dans cette tendance.

Taux d'activité des hommes de 60-64 ans, Québec et certains pays industrialisés, 1970-2004



Sources: OCDE, Base de données sur la population active, mise à jour le 15 juillet 2005. Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation: Institut de la statistique du Québec.

Références

GUILLEMARD, Anne-Marie (2006). « Quel âge pour l'emploi, quelle nouvelle gestion des âges au travail? », dans Leroy O. STONE, *Les nouvelles frontières de recherche au sujet de la retraite*, Ottawa, Statistique Canada, chap. 4, p. 55-71.

OCDE (2006). *Vivre et travailler plus longtemps*, Paris, 160 p.

OCDE (2002). « La contribution d'une retraite tardive à la croissance de l'emploi », *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72, décembre, Paris, 22 p.

Ce bulletin est réalisé par l'Unité des conditions de vie et l'Équipe du programme démographique.

Pour plus de renseignements:
 Sylvie Jean, chargée de projet
 200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
 Québec (Québec) G1R 5T4
 Téléphone: (418) 691-2411 (poste 3155)
 Courriel: enbref@stat.gouv.qc.ca
 Site Web: www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Canada
 Bibliothèque nationale du Québec
 2^e trimestre 2006
 ISSN 1491-6789 (version imprimée)
 ISSN 1715-6378 (en ligne)
 © Gouvernement du Québec

